

X^{ème} Congrès de l'Association Française de Droit Constitutionnel

Atelier D : Droit constitutionnel, histoire et théorie du droit
Sous la direction des Professeurs Guillaume GLÉNARD et Alexandre VIALA

Proposition de contribution sans candidature au prix Louis Favoreu
Logan GIRARD, doctorant à l'Université de Montpellier

Titre :

Hans Kelsen le militant

À propos de l'engagement des constitutionnalistes dans l'espace public

Mots clés : Hans Kelsen, neutralité axiologique, espace public, constitutionnalistes, engagement, positivisme.

Résumé :

Certains professeurs de droit constitutionnel marquent profondément leur époque. Leur contribution à l'histoire scientifique, juridique, mais aussi politique est parfois discrète quoique souvent déterminante. Celle du juriste autrichien Hans Kelsen (1881-1973) en fait incontestablement partie. L'importance de sa contribution se mesure aisément en relisant son œuvre scientifique à l'aune de ses choix politiques, c'est-à-dire en croisant le parcours du savant-constitutionnaliste avec celui de l'homme et du citoyen.

Hans Kelsen a marqué la science du droit par la compréhension générale de ce qu'est le droit, aussi bien que la manière de l'étudier. Autrement dit, son apport scientifique porte autant sur l'ontologie du droit (la théorie normativiste) que sur l'épistémologie du droit (le positivisme juridique). Le Professeur Kelsen fut aussi un scientifique entreprenant, en créant par exemple la *Revue autrichienne du droit public* en 1914 et la *Revue internationale de la théorie du droit* en 1926. Mais il ne faut pas croire que, sous couvert de « neutralité axiologique », Hans Kelsen se soit éloigné de tout engagement actif. Militant du droit et de la social-démocratie, il fut notamment à l'origine de la première Cour constitutionnelle européenne, en participant en 1919 à la rédaction de la Constitution de la Première République d'Autriche. Considéré comme le « père de la Constitution », il fut à ce titre nommé juge constitutionnel à vie. Ses positions laïques en tant que juge et la montée du nazisme l'obligèrent à fuir l'Europe, mais il ne renonça jamais ni à ses engagements ni à ses valeurs.

Le croisement du corpus bibliographique et des éléments biographiques de Hans Kelsen permet de retracer le parcours et les préoccupations d'un homme en prise avec son temps. Sa vie et son œuvre permettent ainsi de mettre en évidence son engagement face aux enjeux majeurs de son époque. Le flash-back scientifique, juridique et politique que propose cette contribution conduit alors à définir ce qu'est le « militantisme constitutionnel dans l'espace public ». À travers ce prisme, il devient possible de faire une lecture contextualisée de la neutralité axiologique, en ouvrant de nouvelles pistes de réflexion sur l'engagement passé et actuel des constitutionnalistes.

À l'heure où les débats constitutionnels se répandent dans l'espace public, la place des professeurs de droit, dont la participation médiatique est de plus en plus sollicitée, doit être interrogée. En effet, la séparation du savant et du politique peut parfois sembler bien subtile. Car les choses ne sont parfois pas si simples à distinguer lorsque les professeurs de droit constitutionnel font autre chose que d'enseigner, écrire et organiser des rencontres scientifiques. Et encore, l'enceinte universitaire n'est pas en elle-même une garantie que les propos tenus soient toujours de nature scientifique. Pour parvenir à distinguer le bon grain scientifique de l'ivraie politique, l'expérience du militantisme constitutionnel dans l'espace public de Hans Kelsen est alors d'une aide précieuse.